

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Chooz-Fuite-de-plusieurs-metres-cubes-d>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Chooz : Fuite de plusieurs mètres cubes d'acide chlorhydrique**

30 novembre 2019

France : Chooz : Fuite de plusieurs mètres cubes d'acide chlorhydrique

Evacuation du périmètre en raison d'émanations toxiques

C'est par la presse qu'on l'apprend : samedi 30 novembre 2019 au petit matin, une importante fuite d'acide chlorhydrique a eu lieu à la centrale nucléaire de Chooz (Grand Est).

Utilisée sur le site nucléaire, comme de très nombreux autres produits chimiques dangereux, cette substance est très toxique pour l'homme et pour l'environnement. Provoquant des brûlures et des lésions oculaires graves, ses émanations gazeuses sont également très dangereuses si elles sont respirées. Une "zone d'exclusion" a été mise en place par les services d'urgence. Les 22 m³ qui se sont déversés sur le site auraient été collectés dans un bassin. Des systèmes pour boucher les canalisations qui sont directement reliées à la Meuse auraient été mis en place. Une rupture de canalisation au niveau de la station de déminéralisation où des travaux sont en cours serait à l'origine de cet incident. Plus de 48 heures après cette pollution chimique sur le site nucléaire, lundi 2 décembre à midi, EDF n'a fait aucune déclaration au public sur cet incident.

Ce que disent les médias :

L'Ardennais : Fuite d'acide chlorhydrique à la centrale nucléaire de Chooz

Par Jean-Godefroy Varoquaux

Le 30/11/2019

Ce samedi matin, vers 5 h 30, une fuite d'acide chlorhydrique s'est produite à la centrale nucléaire de Chooz. L'incident, probablement dû à une rupture de tuyauterie, a eu lieu dans le cadre de travaux dans le bâtiment de déminéralisation, situé dans la partie non nucléaire du site.

Environ 22 m³ d'acide chlorhydrique se sont déversés dans un bassin de rétention prévu à cet effet.

Sur place, d'importants moyens ont été déployés. Une quinzaine de véhicules de sapeurs-pompiers, venus de Givet, Charleville et Sedan sont intervenus rapidement et ont notamment mis en place une zone d'exclusion car ce déversement d'acide chlorhydrique a provoqué une émanation gazeuse. Des brumisateurs ont été mis en place pour contenir les émanations, les ventilations du bâtiment ont été coupées et un obturateur a été mis en place pour éviter les rejets dans la Meuse.

Une société spécialisée dans le pompage est actuellement à l'œuvre pour évacuer l'acide. Aucun blessé n'est à déplorer et l'événement, dont les pouvoirs publics et l'autorité de sûreté nucléaire ont été immédiatement informés, n'a pas eu d'impact sur l'environnement ou sur la production de la centrale. Une enquête interne est en cours pour déterminer précisément les circonstances de cette fuite.

<https://www.lardennais.fr/id112820/article/2019-11-30/fuite-dacide-chlorhydrique-la-centrale-nucleaire-de-chooz>


Fiche toxicologique du Chlorure d'hydrogène (ou acide chlorhydrique) :

Chlorure d'hydrogène	7647-01-0	231-595-7	017-002-00-2
Acide chlorhydrique (solutions aqueuses)	7647-01-0	231-595-7	017-002-01-X

Formule chimique

HCl

Étiquette(s)



CHLORURE D'HYDROGÈNE

Danger

H331 - Toxique par inhalation
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Nota : Les conseils de prudence P sont sélectionnés selon les critères de l'annexe 1 du règlement CE n° 1272/2008.

231-595-7

[Télécharger la fiche synthétique](#) de l'Inrs

http://www.inrs.fr/publications/bdd/fichetox/fiche.html?refINRS=FICHETOX_13